

COMITE TECHNIQUE ILE DE FRANCE DU 15 JUIN 2022. DE NOMBREUX SUJETS MAJEURS

Ce comité s'est réuni sous un format mixte, présentiel et distanciel, présidé par le DI Ile de France, M. LORENZO .

En propos liminaire, L'USD FO effectue un focus sur le dernier conflit social qui a secoué notre administration, inédit par sa durée et ses formes d'action.

L'USD FO rappelle que sa signature apposée sur l'accord d'accompagnement social des restructurations ne vaut en aucun cas approbation des mesures de transferts fiscaux à la DGFIP, mais qu'il est nécessaire de ne pas laisser les agents impactés démunis face au rouleau compresseur des contre-réformes.

En second lieu, l'USD FO attire également l'attention de l'administration sur le sujet relatif au transfert géographique du Service des Grands Comptes à Aix en Provence :

Nous dénonçons le caractère brutal, vertical de cette annonce et de cette mesure décidée unilatéralement par M. DUSSOPT susceptible d'entraîner des risques psycho-sociaux majeurs .

Pour l'USD FO, les agents ne doivent pas être méprisés et considérés uniquement comme une simple variable d'ajustement budgétaire. Ce sont des femmes et des hommes qui doivent être pleinement respectés au regard de leur investissement professionnel au service de leur administration.

En liminaire, le DI revient sur la complexité du transfert des fiscalités de la DGDDI vers la DGFIP, à la fois en terme d'applicatifs et de procédures.

Pour l'USD FO, le pouvoir politique reste malheureusement cabré sur une vision ultra libérale et dogmatique des services publics, sans aucune analyse des impacts financiers de telles mesures. La DGDDI a pourtant démontré toute son efficacité au quotidien sur la gestion, le contrôle et le recouvrement des taxes énergétiques.

La situation des agents du PEI de Paris

Le chef de la GRH,M. COUDRAY revient sur l'ensemble du processus d'accompagnement social et financier qui a été engagé pour les 9 agents en raison de la restructuration du service. Des entretiens collectifs et individuels ont été menés, avec un pilotage par le service de la GRH. La sphère de prévention, ainsi que la conseillère en évolution professionnelle ont été mobilisés.

Deux bourses départementales ont été successivement ouvertes pour proposer des postes vacants sur le département 75. Au final, l'ensemble des agents dispose d'une solution de reclassement. Pour l'exercice de continuité de la mission, il est fait appel à des agents Paris Spécial, les départs des agents du PEI sur leurs nouveaux postes sont étalés sur la durée.

Pour l'USD FO, la gestion d'une restructuration de service n'est pas sans impact en terme de charge de travail, à la fois sur les services supports et sur le service restructuré.

La délocalisation du Service des Grands Comptes (SGC)

Le SGC sera délocalisé géographiquement à Aix en Provence avec une date cible fixée au mois de septembre 2023. Il ne sera donc plus rattaché à la DI Ile de France, mais à la DI PACA-CORSE. L'ensemble des emplois de référence actuels (22) sera également transféré sur la DI d'accueil du service. En outre, la forme juridique du SGC sera modifiée:Actuellement, ce service est considéré comme un bureau de douane ; il deviendra un service spécialisé à compétence nationale.

Ce déménagement de service sera traité en tant qu'opération de restructuration, afin de permettre aux agents de bénéficier des dispositifs d'accompagnement social et financier réglementaires.

Le processus d'accompagnement social et financier des agents sera normalement déclenché suite au prochain comité technique de réseau qui actera la prise en compte du SGC dans la liste des services restructurés.

Ce service a aussi la particularité de compter des agents stagiaires et des contractuels dans ses effectifs.

L'USD FO est intervenue auprès de l'administration pour que ces agents soient également partie intégrante du dispositif lié à la restructuration. Notre organisation syndicale suivra l'évolution de ce dossier avec une grande vigilance, afin que personne ne soit laissé « au bord du chemin »

Les projets immobiliers en Ile de France

- Pour la brigade de Combs la Ville, des travaux d'envergure devraient s'étaler jusqu'en mai 2023. Le budget prévisionnel s'élève à 745.000 euros. L'objectif est d'augmenter la surface disponible. Les travaux ne pouvant s'effectuer en site occupé, les agents de l'unité occuperont pour cette période des locaux communaux mis à disposition par la municipalité.

-Sur le site de Bercy, la relocalisation de la BSM est en voie. La proposition est actuellement la suivante : conserver les locaux actuels avec une remise aux normes et y adjoindre des surfaces au hall 2 1er étage, au dessus de l'entrée de Bercy. Parallèlement, 2 salles d'armes (une pour stocker les munitions et les HK et une pour les armes individuels), une issue de secours et un espace sanitaire dans le vestiaire féminin vont être mis en place. L'objectif visé est aussi une meilleure occupation globale de l'espace en terme de volume pour les vestiaires masculins et féminins.

- Sur le site du siège de la DI Ile de France, rue Yves Toudic : Les travaux d'isolation et de rénovation du bâtiment ont commencé. Le bâtiment annexe côté cour sera également réhabilité. Il est prévu le changement imminent d'une chaudière.

- Sur le site du STA : Les travaux d'isolation et de réhabilitation sont en voie de finalisation. Le DI a demandé l'attribution de fonds supplémentaires pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

- Concernant les projets immobiliers pour l'année 2023, une extension et un réaménagement de la BSI Paris Nord sont prévus. La DG a donné « son feu vert » pour une augmentation de la surface d'occupation.
- Pour la DR de Paris Est, le projet de réaménagement et de mise aux normes de la BSI D'Aulnay n'est à ce stade pas assuré financièrement. Des travaux liés au désamiantage sont également indispensables. Le montant total des travaux est estimé à 1,4 million d'euro. Sur Torcy, le projet de rénovation du site s'accompagnerait aussi d'une densification de son occupation par le transfert du bureau de Marne La Vallée.
- Pour la DR de Paris Ouest, l'administration recherche de nouveaux locaux pour le bureau de Trappes, notamment en raison d'un montant de loyer élevé. Deux options sont actuellement à l'étude (occupation de locaux domaniaux ou prise d'un bail locatif), l'arbitrage n'étant pas à ce stade finalisé.

Les nouvelles modalités de fonctionnement du Scanner Mobile

Le DI souhaite une optimisation des moyens pour lutter contre la fraude. Les résultats en terme de contentieux seront déterminants quant aux choix d'implantation des moyens. Le découpage géographique opérationnel compte désormais deux zones (sud et nord) avec un camion localisé sur chaque zone. Les camions auront vocation à assurer les missions de manière alternative sur les zones sud et nord. Les programmations de contrôles devront être coordonnées avec les directions régionales.

Il est envisagé la nomination de référents sur des zones géographiques (plutôt les chefs de POC), afin notamment d'apporter des éléments d'analyse sur les flux , l'environnement routier, pour anticiper le lieu d'emplacement du camion le plus efficace possible. Ces modalités de fonctionnement sont expérimentales et doivent être appliquées à compter du 1er juillet 2022.

Le rapport d'activité 2021 de St Pierre et Miquelon

Les services douaniers de St Pierre et Miquelon sont rattachés à la DI Ile de France et comptent près de 30 agents.

La crise sanitaire liée au COVID a fortement impacté l'activité des services : Les deux années d'isolement ont provoqué une très nette baisse d'activité pour la brigade SURV, alors que l'activité OP/CO ne s'est pas réduite. Les commandes de biens de consommation via Internet par les particuliers (ex : jouets) se sont intensifiées durant la période. Le montant des recettes douanières s'élève à près de 18.653 000 euros pour l'année 2021.

L'isolement de St Pierre et Miquelon induit des conditions de travail très particulières. Le professionnalisme des agents des douanes est reconnu dans un environnement de travail très spécifique.

Bilan de l'activité des services année 2021

Malgré des conditions de travail difficiles et compliquées en raison de la crise sanitaire, le DI reconnaît que les services ont démontré une grande efficacité dans l'exercice de leurs missions. Les résultats sont en hausse significative en terme de lutte contre la fraude. Dans le domaine des marchandises prohibées (tabac, contrefaçons, capitaux), le DI souhaiterait un rééquilibrage pour éviter une forme de monoculture du résultat. Concernant les droits et taxes redressés, il sera nécessaire de repenser à l'avenir les indicateurs, car certaines taxes connaîtront mécaniquement une baisse des montants liquidés (ex : la TVA).

Information importante : Le DI nous a annoncé la délocalisation du service de L'IUP PNR localisé à Roissy en direction de Chalon-en-Champagne. Ce service sera sous l'égide du ministère de l'Intérieur.

LES REPRESENTANTS DE L'USD FO AU CTSD ILE DE FRANCE